

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 05 05 2025

Le conseil municipal de LUSSAS s'est réuni en séance ordinaire le lundi 5 mai 2025 à 20h30 sous la présidence de Claude MONCOMBLE, Maire.

Nombre de conseillers En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 10	L'an deux mil vingt-cinq, le cinq du mois de mai, le Conseil Municipal de la Commune de LUSSAS étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Claude MONCOMBLE.
NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché à la porte de la Mairie ;	Présents : MM - William AUBERT - Frédéric CHAZOT - Anne-Claire DUTREIX - Guillaume JOUVE - Serge JOUVE - Fanny MALIS- Claude MONCOMBLE – Laura MONNIER - Nadège RIEUSSET - Chantal TRAN.
que la convocation du Conseil avait été faite le 28 avril 2025 ;	Excusés : MM - Michel BOYER - Elyette BOYREL - Jérôme GUEY - Antoine LAINÉ - Isabelle POUZACHE.
	Absents : MM
	Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil Mme Nadège RIEUSSET a été désignée pour remplir cette fonction.

Ordre du jour :

- Présentation de l'ASPJ (Association Sauvegarde Plateau de Jastres) par Michel FLEUROT ;
- Travaux de voirie 2025 : Dossier de consultation des entreprises ;
- Travaux d'aménagement 3 logements communaux : Attribution des marchés ;
- Majoration des heures complémentaires ;

En début de séance, madame le maire propose de rajouter à l'ordre du jour une question, à savoir la Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté de Berg et Coiron dans le cadre d'un accord local et l'attribution exceptionnelle subvention Association Sauvegarde Plateau de Jastres.

➤ Travaux de voirie 2025 : Dossier de consultation des entreprises :

La réfection de plusieurs chemins communaux a été programmée pour l'année 2025. L'assemblée délibérante approuve la programmation de travaux (chemin des Rouvières, chemin du Plot) telle qu'énoncée par l'adjoint au maire ainsi que le dossier de consultation des entreprises.

➤ Travaux d'aménagement 3 logements communaux : Attribution des marchés :

Le maître d'ouvrage composé de la commission de la Commune de LUSSAS et le maître d'œuvre se sont réunis le 11 avril dernier pour approuver le choix des candidatures et juger les offres au vu du rapport d'analyse et de vérification établi par le Maître d'œuvre conformément aux critères énoncés dans le règlement de la consultation. A l'issue de cette séance, le maître d'ouvrage sur proposition des membres de la commission a décidé de déclarer les lots n°1,3, 4, 5, 6, et 7 fructueux et le lot n°2 en attente de précision sur une proposition tarifaire anormalement basse.

Le montant total de l'ensemble de ces marchés de travaux avec options retenues, à l'exception du lot n°2 s'élève à la somme de 226 998.69€ H.T., cette dépense étant intégralement couverte par l'enveloppe financière prévisionnelle.

Le conseil municipal approuve le choix des attributaires des marchés de travaux d'aménagement de 3 logements communaux.

➤ Majoration des heures complémentaires :

Madame le maire expose à l'assemblée que la commune est parfois amenée à solliciter les agents afin d'effectuer des heures complémentaires et assurer la continuité du service public. Il est désormais possible de majorer ces heures complémentaires. Le conseil municipal approuve la majoration des heures complémentaires à compter du 05 mai 2025.

➤ Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté de Berg et Coiron:

L'assemblée délibérante approuve la fixation à 32 le nombre de sièges du conseil communautaire de la communauté de communes Berg & Coiron dans le cadre de l'accord local, réparti comme suit :

Commune	Population municipale 2022 (entrée en vigueur au 1 ^{er} janvier 2025)	Nombre de conseillers communautaires titulaires
Villeneuve-de-Berg	3 031	10
Lussas	1 142	4
St-Jean-le-Centenier	868	3
Mirabel	777	3
St-Germain	704	3
St-Pons	302	2
Darbres	269	1
St-Maurice d'Ibie	213	1
Berzème	159	1
Sceautres	147	1
St-Andéol-de-Berg	130	1
St-Laurent-sous-Coiron	120	1
St-Gineys-en-Coiron	119	1
Total des 13 communes	7 981	32

➤ Attribution exceptionnelle subvention Association Sauvegarde Plateau de Jastres:

Monsieur FLEUROT a présenté en début de séance le projet de valorisation du patrimoine naturel, culturel et archéologique de la commune de Lussas, un projet ambitieux de reconstruction grandeur nature de la porte monumentale de l'Oppidum.

Ce projet donnera également naissance à des parcours de découverte jalonnés de panneaux didactiques pour mettre en valeur non seulement les vestiges archéologiques mais également le patrimoine local.

Au regard de l'importance du projet culturel et de l'intérêt que porte la collectivité à protéger ce patrimoine, le conseil municipal approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle de à l'association Sauvegarde Plateau de Jastres de 3 000€.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h15.